

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse
Herausgeber: Schweizerischer Forstverein
Band: 118 (1967)
Heft: 3

Artikel: Contribution à l'étude du tourisme en forêt
Autor: Laurent, J. / Fischer, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-764285>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen Journal forestier suisse

118. Jahrgang

März 1967

Nummer 3

Contribution à l'étude du tourisme en forêt

par *J. Laurent*, avec une introduction de *F. Fischer*

Institut de sylviculture de l'E. P. F., Zurich

Oxf. 907.2

1. Introduction

Il ne fait pas de doute que le corps forestier est actuellement très partagé sur la manière de faire cohabiter forêt et fonction de récréation.

Une seule chose est bien certaine : en Suisse, chacun a le droit légal de pénétrer en forêt ! A côté de raisons déjà connues, un aménagement touristique de la forêt a donc l'avantage, d'une part d'exercer un meilleur contrôle sur la foule des promeneurs (foule de toute façon inévitable !), de l'autre de gagner de nouveaux amis à la cause de la forêt. Cette politique est d'ailleurs une arme à double-tranchant ! Selon un processus helvétique bien connu, « l'ami des bois » se transforme très souvent en « spécialiste »... Ce type de promeneur peut causer, sans même s'en rendre compte, beaucoup de tort à la cause forestière en critiquant des mesures dont il n'a pas les connaissances professionnelles pour en comprendre la portée. Nous oublions trop facilement que le promeneur recherche avant tout « la forêt » et que pour lui les principes d'économie forestière ne signifient pas grand chose. Pour beaucoup de promeneurs, la forêt est une notion très complexe qui tient plus de la psychologie voir même de la métapsychique que de la sylviculture ! Il est très rare que les promeneurs jugent un peuplement d'après ses structures horizontales et verticales ou par le mélange de ses essences, c'est-à-dire sur des critères biologiques et sylvicoles. Inconsciemment ou sans pouvoir l'expliquer, ils assimilent la véritable forêt à une sorte de parc. Le promeneur admire les grands arbres sans toujours comprendre que ceux-ci sont l'aboutissement et le point de départ d'un mystérieux cycle de croissance. Ce n'est qu'intuitivement que le promeneur entrevoit la définition biologique de la forêt : « Une association d'essences qui vit, dans une ambiance et sur des sols forestiers, en communauté de vie étroite avec le monde végétal et animal » (Leibundgut).

De toute façon, quelles que soient les positions adoptées par tel ou tel praticien, le tourisme en forêt existe. Ce mouvement est irréversible et il ne peut aller qu'en augmentant. Le service forestier a tout à gagner en s'occupant activement et en toute objectivité de cette nouvelle fonction de récréation. Ce n'est que de cette manière que l'initiative restera dans les

maines des forestiers. Par la loi, nous sommes les gardiens de la forêt et une des premières exigences de notre profession est de la protéger dans sa totalité. Cette obligation découle, entre autre, d'arguments purement économiques. Le rendement financier dépend en partie de la sécurité de la production. Cette sécurité n'étant assurée que par une action concertée de toutes les mesures de protection, on comprendra facilement que le problème du tourisme en forêt est en liaison directe avec celui de l'éducation des peuplements.

En général, il est admis que pour éviter un envahissement à l'intérieur des peuplements, il est indispensable de canaliser, d'une manière ou de l'autre, le flot des promeneurs. C'est une des seules possibilités de diminuer dans de fortes proportions le tassement du sol et la destruction de sa végétation par le piétinement. Un aménagement approprié de la forêt en zones dont les pôles d'attraction sont de nature différente permet de diriger les visiteurs dans telle ou telle direction.

Encore faut-il savoir quels sont ces visiteurs? En général de simples observations suffisent à déterminer quelques formes du tourisme en forêt:

- 1° Promeneur habitant près d'un complexe forestier et qui fait, chaque jour, son petit « tour en forêt ».
- 2° Promeneur utilisant les moyens de transport public pour se rendre en forêt et qui fait régulièrement une promenade à but rapproché (auberge par exemple!).
- 3° Promeneur utilisant les moyens de transport public pour se rendre en forêt et qui fait de longues excursions à buts éloignés.
- 4° Touriste endimanché et motorisé qui, en famille, part à la conquête de lointaines forêts!

Cette classification doit permettre, toujours dans le but d'une canalisation du flot des visiteurs, une meilleure utilisation des possibilités offertes par la desserte forestière. Mis à part ce problème, il existe une quantité d'autres questions qui n'ont pas encore reçu de réponse précise. Par exemple:

- Quelle est la fréquence des promeneurs (pour une période et un jour déterminés) dans les différents secteurs d'un périmètre d'étude?
- Quelles sont les exigences de la fonction de récréation?
- Quels sont les désirs des promeneurs en forêt?
- Etc.

Plus la densité des visiteurs sera grande, plus ce manque d'informations précises se fera sentir. Si la fréquence peut être déterminée simplement par des chiffres (avec une technique de comptage appropriée), l'étude des exigences de la fonction de récréation et des désirs des promeneurs nécessite le recours à diverses techniques de l'information (questionnaires, interviews, etc...). Ces sondages constituent un irremplaçable outil d'analyse, donc de prévision. La poursuite d'une telle enquête représente un travail très vaste si on veut la réaliser d'une manière complète en prenant les précautions

nécessaires pour une information de bonne qualité. Le cadre, forcément limité, de cet article ne permet pas d'entrer dans les détails. Nous allons plutôt nous efforcer de définir les grandes lignes d'une *étude du tourisme en forêt*, en nous attardant un peu plus sur la *forme* et le *contenu* à donner aux questionnaires.

Notons encore que cette méthode est celle que nous avons proposée, dans le cadre d'un travail de diplôme, pour l'analyse du tourisme dans les forêts de la région lausannoise.

2. Méthode de travail

La planification de l'analyse du tourisme en forêt peut se diviser de la manière suivante :

- a) Propositions et préparation générale de l'enquête
- b) Organisation des diverses enquêtes et relevés sur le terrain
- c) Dépouillement et interprétation des résultats
- d) Travail de synthèse, conclusions et propositions

L'étude de la méthode d'analyse demande la réalisation d'un certain nombre de tests et de relevés. Mais avant d'entreprendre quoi que ce soit, il est prudent de choisir une « zone-pilote » comme champ d'expériences et ensuite d'étendre l'analyse à l'ensemble du périmètre d'étude.

Choix d'un périmètre d'étude

Le périmètre d'étude doit former un tout. Il est dangereux de se limiter aux seules forêts d'une agglomération. Le mouvement touristique s'étend souvent bien au-delà des simples frontières communales.

Pour des raisons de commodité et surtout pour rester le plus près possible de la réalité, il est préférable de découper le périmètre d'étude en une série de zones forestières caractéristiques.

Dans le cadre de l'analyse vaudoise, notre périmètre d'étude s'étendait, grosso modo, sur un rayon d'une quinzaine de kilomètres à partir de Lausanne et groupait 11 zones forestières.

3. Méthode d'analyse

Comme le font très justement remarquer Muller-Using et Linden (18, p. 338), l'analyse du tourisme en forêt revient, en somme, à étudier le jeu de l'offre et de la demande, le promeneur jouant, ici, le rôle de consommateur ! Cette manière de poser le problème est peut-être un peu sommaire, mais elle donne une bonne image du fonctionnement du « mécanisme touristique ».

4. Analyse de l'offre

4.1 Généralités

L'offre touristique est constituée avant tout par le paysage, les forêts, les richesses naturelles (flore, faune, cours d'eau, points de vue, etc...), en

un mot par tout ce qui peut contribuer au charme d'une région déterminée. Mais à ce capital naturel s'ajoutent une série d'interventions humaines qui ont pour effet (heureux ou malheureux !) d'en accentuer l'attrait touristique. Parmi les plus importantes, il faut citer les voies d'accès et de pénétration, l'équipement touristique, les richesses culturelles, etc...

4.2 Documentation

A l'instar de ce qui s'est déjà fait en Allemagne par exemple, l'offre d'un périmètre d'étude peut se résumer dans une « cartographie sylvo-touristique » comprenant grosso modo :

- 1 carte de la démographie (situation actuelle et future)
- 1 carte des versants et des pentes
- 1 carte de quelques données météorologiques intéressantes : durée d'insoleillement, zones de brouillard, etc...
- 1 carte des voies d'accès et de pénétration (chemins de fer, bus, chemins forestiers ouverts à la circulation automobile, réseau du tourisme pédestre, etc...)
- 1 carte des peuplements forestiers.

Au point de vue touristique, les facteurs sylvicoles ci-dessous ont une certaine importance :

Attrait esthétique	=	mélange, classes d'âge, régularité des peuplements
Accès aux peuplements	=	distance moyenne au chemin le plus proche, topographie, régularité des peuplements
Ensoleillement	=	exposition, degré de couverture
Vulnérabilité des peuplements	=	classes d'âge

La présence de lisières irrégulières et de clairières est un facteur attractif considérable.

- 1 carte des richesses naturelles et culturelles (réserves naturelles et zones dignes de protection, points de vue remarquables, curiosités naturelles, monuments historiques, etc...)
- 1 carte de l'équipement touristique forestier et commercial (places de pique-nique, refuges forestiers, fontaines, places de parc, campings, piscines, motels, auberges forestières, etc...)
- 1 carte des points déjà fréquentés par les promeneurs en forêt.

Pour reprendre l'exemple vaudois, nous avons complété les documents ci-dessus par un catalogue détaillé des diverses possibilités offertes par chaque zone forestière du périmètre d'étude.

4.3 Conclusions

L'analyse de l'offre permet déjà d'imaginer ce que pourrait être le tourisme dans les forêts du périmètre d'étude. Mais elle ne prendra toute sa valeur que lorsque seront connus les aspects définitifs de la demande.

5. Analyse de la demande

5.1 Généralités

Bien que la littérature soit déjà abondante dans ce domaine, la demande est fort mal connue, que ce soit en volume ou en nature.

Divers sondages ont été effectués en Allemagne, en Angleterre et aux États Unis, pour ne citer que les plus importants! En Suisse, Fischer (5) a cherché à déterminer la fréquentation des forêts de la partie nord de l'Uetliberg, près de Zurich, par des comptages accompagnés de questionnaires. D'autre part, en été 1964, l'Office cantonal de l'urbanisme du Canton de Vaud effectuait, en collaboration avec le service cantonal des forêts, une enquête sur le tourisme en fin de semaine dans la région de St-Cergues. Bien que le rôle social de la forêt ait été un peu perdu de vue, cette tentative a permis de réunir une documentation très précieuse.

Avant de faire un certain nombre de propositions concernant l'analyse de la demande, nous avons tenu à faire un test de notre méthode dans les Bois de Sauvabelin (Commune de Lausanne). Cette tentative est très incomplète, mais elle nous a permis d'avoir quelques expériences dans le domaine du sondage d'opinion.

5.2 Enquête-test

Les Bois de Sauvabelin sont d'un caractère un peu particulier. Il s'agit d'une forêt faisant l'objet d'un plan d'aménagement forestier, mais où le rendement financier et le rendement maximum en bois ne sont plus que des éléments secondaires. Dans cette belle forêt, particulièrement affectonnée de la population lausannoise, la fonction de récréation y est depuis longtemps prépondérante. L'ensemble donne, d'ailleurs, de plus en plus l'impression d'un parc naturel.

En cherchant à analyser le tourisme dans les Bois de Sauvabelin, nous nous étions fixés les buts suivants :

- Quelle est la meilleure façon de rédiger un questionnaire?
- Comment distribuer et récupérer un tel document?
- Quel genre de promeneurs fréquentent une forêt-urbaine du type de Sauvabelin?
- Quelle est l'intensité de cette fréquentation?
- Quelles sont les réactions du public vis-à-vis de la forêt en général?

Nous avons donc préparé deux types de questionnaire. Le premier était d'allure « administrative », tandis que le second avait un aspect plus

graphique (voir fig. 1 et 2). Les questions étaient posées exactement de la même manière et dans le même ordre dans les deux cas.

Ces questionnaires ont été distribués par des scouts au cours d'un week-end du mois d'août 1966. La superficie des Bois de Sauvabelin le permettant, nous avons préféré, dans ce cas, renoncer à une solution statistique du système de distribution au profit d'un « verrouillage » des voies d'accès.

La distribution des questionnaires était complétée par un certain nombre de comptages. L'exactitude de ces derniers n'étant pas assurée, nous préférons ne pas en parler dans cet article.

5.3 Résultats et commentaires de l'enquête-test

Succès du sondage

Questionnaires distribués : 710

Questionnaires rendus : 299, soit le 42 %

Ce chiffre est encourageant si l'on tient compte des normes admises pour de tels sondages d'opinion. Le pourcentage des questionnaires rendu le samedi (53 %) est beaucoup plus élevé que celui du dimanche (35 %). Nous avons nous-mêmes remarqué une nette différence de « qualité » entre les promeneurs du samedi et du dimanche !

Mode de restitution des questionnaires

Pour rendre le questionnaire, les promeneurs avaient trois possibilités :

	<i>Résultats</i>
a) Directement à ceux qui le distribuait	58 %
b) Dans une série de boîtes aux lettres réparties dans l'ensemble de la forêt	37 %
c) Par poste	5 %

Le premier chiffre signifie que 58 % (ou presque) des promeneurs ont pris la peine de s'arrêter et de remplir directement sur place le questionnaire.

Le rôle des boîtes aux lettres n'est pas à minimiser.

Le pourcentage des bulletins rendus par poste est malgré tout intéressant surtout si l'on tient compte du fait que le port était aux frais de l'expéditeur !

Répartition par questionnaire

Questionnaire no 1, style « administratif » (fig. 1) : 52 %

Questionnaire no 2, style « graphique » (fig. 2) : 48 %

Une présentation plus graphique ne paraît pas avoir effrayé le public. D'ailleurs les moyens d'impression dont nous disposions ne permettaient pas de faire une grande différence entre les deux types de présentation. Par contre, point important, la qualité des réponses est bien meilleure dans le questionnaire no 2.

Enquête-test
Bois de Sauvabelin

1.

ENQUETE SUR LE TOURISME EN FORET

Ce questionnaire est destiné à l'étude du tourisme en forêt et ses conséquences au point de vue forestier. Nous vous serions très reconnaissants si vous pouviez y consacrer quelques instants. Merci !

Instructions
En général, il suffit de répondre par une simple croix (x) dans la case choisie.

Remise des bulletins
Vous avez trois possibilités:
- Directement à ceux qui distribuent ce questionnaire.
- Dans les boîtes aux lettres spéciales disposées aux endroits suivants: Restaurant du Lac, Cantine de Sauvabelin, aux sorties du bois, direction la Clochette, la Chocolaterie et Belevaux.
- Par poste à J. Laurent, Untere Zsäune 5, 8001 Zurich.

1. QUI ETES-VOUS ?

Sexe: M F Age: 24 (1 chiffre par case)

Célibataire Marié (e) Profession: ETUDIANT

2. DOMICILE

Lausanne sous-gare	<input checked="" type="checkbox"/>	Autres communes	
Lausanne centre		Pays étrangers	
Lausanne est			
Lausanne ouest			

3. VOUS VOYAGEZ ?

En groupe En famille Individuellement

4. NOMBRE TOTAL DE PERSONNES

Enfants Adultes

5. COMMENT ETES-VOUS VENU ICI ?

A pied En auto En bus

6. QUELLE SAISON PREFEREZ-VOUS EN FORET ?

Printemps Eté Automne Hiver

7. EN GENERAL, POURQUOI VOUS PROMENEZ-VOUS EN FORET ?
(Points de vue, forêt, pique-nique en plein air, cueillette de petits fruits, champignons, santé, délassement, sport, etc.)

1. FORET	
2. POINTS DE VUE	
3. DELASSEMENT	

2.

8. ALLEZ-VOUS, AUJOURD'HUI, PIQUE-NIQUER EN FORET ?

Oui Non

9. QUE PREFEREZ-VOUS ?

Type de forêt	Avec buissons	Sans buissons
Forêt de résineux (sapins, etc.)		
Forêt de feuillus (fayards, etc.)		
Forêt mélangée	<input checked="" type="checkbox"/>	

10. QUEL TYPE DE CHEMIN PREFEREZ-VOUS EN FORET ?

Chemin goudronné Chemin forestier Sentier

11. ET LES CHIENS EN FORET ?

En liberté En laisse

12. POUR DIVERSES RAISONS, LE SERVICE FORESTIER INSTALLE DES BARRIERES ET DES CLOTURES. CELA VOUS DERANGE-T-IL ?

Oui Non Indifférent

13. D'APRES VOTRE GOUT, L'EQUIPEMENT TOURISTIQUE DE NOS FORETS EST-IL ADAPTE AUX CONDITIONS ACTUELLES ?

Equipement	Suffisant	Insuffisant	Inutile
Bancs		<input checked="" type="checkbox"/>	
Places de pique-nique	<input checked="" type="checkbox"/>		
Fontaines	<input checked="" type="checkbox"/>		
Emplacements pour feux			<input checked="" type="checkbox"/>
Places de jeux			<input checked="" type="checkbox"/>
Refuges	<input checked="" type="checkbox"/>		
Signalisation des chemins	<input checked="" type="checkbox"/>		
Installations sanitaires			<input checked="" type="checkbox"/>
Poubelles		<input checked="" type="checkbox"/>	
Chemins équestres	<input checked="" type="checkbox"/>		
Felouzes			<input checked="" type="checkbox"/>
Places de parc		<input checked="" type="checkbox"/>	

14. AVEZ-VOUS D'AUTRES DESIRS OU PROPOSITIONS A FORMULER ?

Avec tous nos remerciements !
En collaboration avec le Service des forêts de la Ville de Lausanne: J. Laurent

Fig. 1

Type de questionnaire utilisé pour l'enquête-test dans les Bois de Sauvabelin (Lausanne)
Modèle « administratif »

Questions et réponses

Question no 1: « Qui êtes-vous » ?

Sexe masculin: 61 %

féminin: 39 %

Le samedi après-midi et le dimanche matin, Monsieur aime se promener en forêt (forêt-urbaine) avec les enfants, pendant que Madame « fricote » le rôti dominical !

Madame est peut-être aussi un peu plus paresseuse !

Très souvent, Monsieur a rempli d'autorité un seul questionnaire pour toute sa famille.

Etat civil Célibataires 21 %

Mariés 79 %

Age Les promeneurs ont répondu sans autre à cette question.

Une seule représentante du sexe faible a osé écrire « indiscret » !

0-20 ans 8 %

20-30 ans 23 %

30-60 ans 58 %

> 60 ans 11 %

Enquête-test
Bois de Sauvabelin

1.

ENQUETE SUR LE TOURISME EN FORET

Ce questionnaire est destiné à l'étude du tourisme en forêt et ses conséquences au point de vue forestier. Nous vous serions très reconnaissants si vous pouviez y consacrer quelques instants. Merci !

Instructions
En général, il suffit de répondre par une simple croix (x) dans la case choisie. Répondre au questionnaire en suivant la flèche.

Recensez des questionnaires
Vous avez trois possibilités:
- Directement à ceux qui les distribuent.
- Dans les boîtes aux lettres spéciales disposées aux endroits suivants: Restaurant du Lac, cantine de Sauvabelin, aux sorties du bois, direction La Clochette, La Chocollatière et Belevaux.
- Par poste à J. Laurent, Untere Zaune 5, 8001 Zurich.

Qui êtes-vous ?

Mme M
Célibataire Marié (e)
Age 27

Profession technicien

Domicile
Lausanne sous-gare
Lausanne centre
Lausanne est
Lausanne ouest
Autres communes Chézard
Pays étrangers

Vous voyagez
En groupe
En famille
Individuellement

Nombre total de personnes
Enfants 1
Adultes 4

Comment êtes-vous venus ici ?
A pied
En auto
En bus

Quelle saison préférez-vous en forêt ?
Printemps
Eté
Automne
Hiver

En général, pourquoi vous promenez-vous en forêt ?
(Points de vue, forêt, pique-nique, champignons, petits fruits, santé, détente, sport, etc.)

- facilité
- santé
- détachement

2.

Allez-vous aujourd'hui pique-niquer en forêt ?
Oui
Non

Quel type de chemin préférez-vous en forêt ?
Chemin goudronné
Chemin forestier
Sentier

Que préférez-vous ?

Type de forêt	Avec buissons	Sans buissons
Forêt de résineux (sapins, etc.)		<input checked="" type="checkbox"/>
Forêt de feuillus (fayards, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/>	
Forêt mélangée	<input checked="" type="checkbox"/>	

Et les chiens en forêt ?
En liberté
En laisse

Four diverses raisons, le service forestier installe des barrières et des clôtures. Cela vous dérange-t-il ?
Oui Non Indifférent

D'après votre goût, l'équipement touristique de nos forêts est-il adapté aux conditions actuelles ?

Equipement	Suffisant	Inadapté	Inutile
Bancs	<input checked="" type="checkbox"/>		
Places de pique-nique	<input checked="" type="checkbox"/>		
Fontaines		<input checked="" type="checkbox"/>	
Emplacements pour feux		<input checked="" type="checkbox"/>	
Places de jeux		<input checked="" type="checkbox"/>	
Refuges		<input checked="" type="checkbox"/>	
Signalisation des chemins		<input checked="" type="checkbox"/>	
Installations sanitaires			<input checked="" type="checkbox"/>
Poubelles		<input checked="" type="checkbox"/>	
Places de parc			<input checked="" type="checkbox"/>
Chemins équestres	<input checked="" type="checkbox"/>		
Felouzes		<input checked="" type="checkbox"/>	

Avez-vous d'autres désirs ou propositions à formuler ?

Si possible aucune circulation automobile dans les bois.

En collaboration avec le Service des forêts de la Ville de Lausanne: J. Laurent

Fig. 2
Type de questionnaire utilisé pour l'enquête-test dans les Bois de Sauvabelin (Lausanne)
Modèle « graphique »

Très peu de jeunes en-dessous de 20 ans ont répondu à notre questionnaire. Les enfants en bas-âge ne sont évidemment pas compris dans ce pourcentage et pourtant il y en a...

La catégorie des 20 à 30 ans représente surtout des jeunes couples.

Après tout, il est fort possible que la moyenne d'âge ait été légèrement rajeunie par quelques coquettes...

<i>Profession</i>	Professions libérales et techniciens	15 %
	Etudiants	7 %
	Fonctionnaires	8 %
	Professions commerciales	16 %
	Professions manuelles	24 %
	Ménagères, retraités, etc...	30 %

Plus de la moitié des promeneurs sont des manuels, ménagères, etc... Le rôle social de la forêt n'est pas seulement une figure de rhétorique ! A titre de curiosité, on rencontre beaucoup de typographes, des employés PTT, des mécaniciens et des restaurateurs (!).

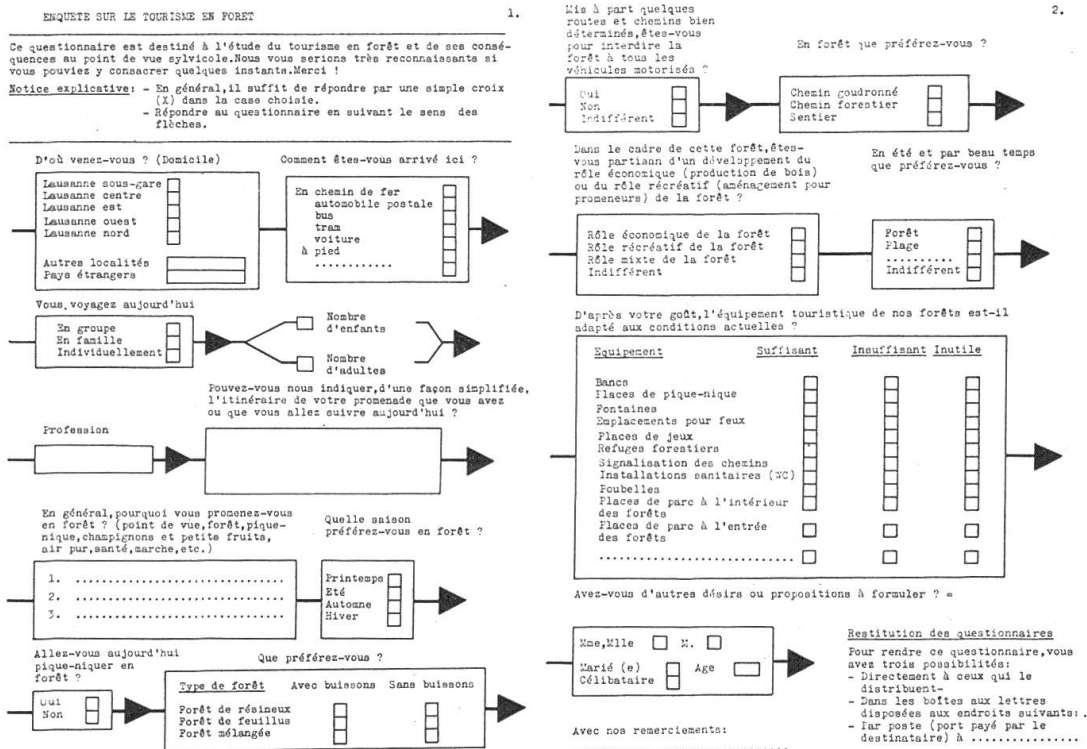


Fig. 3

Proposition pour un nouveau type de questionnaire. Cet échantillon est imprimé sur une lettre commerciale-réponse.

Question no 2: « Domicile »

Lausanne nord	6 %
Lausanne sous-gare	9 %
Lausanne centre	10 %
Lausanne est	15 %
Lausanne ouest	24 %
Autres localités	26 %
Etrangers	10 %

Grosso modo, les deux-tiers des promeneurs sont des Lausannois, le reste se répartissant entre d'autres localités (Prilly par exemple) et l'étranger (beaucoup de Français et d'Italiens).

Question no 3: « Vous voyagez ? »

En groupe	9 %
En famille	66 %
Individuellement	25 %

Encore une preuve supplémentaire du caractère familial du tourisme en forêt. Par souci de précision, il aurait mieux valu remplacer la question « vous voyagez » par « vous vous promenez ».

<i>Enfants</i>		<i>Adultes</i>	
Sans enfant	38 0/0	1 adulte	31 0/0
Avec un enfant	21 0/0	2 adultes	54 0/0
Avec deux enfants	29 0/0	3 adultes et plus	15 0/0
Avec trois enfants et plus	12 0/0		

L'image type d'une famille qui se promène à Sauvabelin est de deux adultes et deux enfants. Mais très souvent, il n'y a qu'une grande personne. La question n'était peut-être pas très claire. Certaines personnes ont pensé qu'il s'agissait de donner le détail de leur famille.

Question no 5 : « Comment êtes-vous venus ici ? »

A pied 46 0/0

En auto 44 0/0

En bus 10 0/0

Les gens ne sont peut-être pas aussi paresseux qu'on veut bien le dire !

Question no 6 : « Quelle saison préférez-vous en forêt ? »

Printemps 20 0/0

Été 31 0/0

Automne 37 0/0

Hiver 1 0/0

Indifférents 11 0/0

Le romantisme n'est pas mort ! L'automne est en tête et beaucoup de promeneurs précisent que c'est surtout la beauté des couleurs qui les attire. Le pourcentage du printemps est assez curieux. Il pourrait s'expliquer par le temps encore frais et peu sûr, par des chemins souvent boueux, etc...

Question no 7 : « En général, pourquoi vous promenez-vous en forêt ? »

Par amour de la nature (forêt, points de vue, observations, etc...) 12 0/0

Santé (plaisir de la marche, air pur, etc...) 27 0/0

Délassement 34 0/0

Cueillette de champignons et petits fruits 10 0/0

Pique-nique 13 0/0

Divers 4 0/0

La majorité des gens va donc bien en forêt pour se délasser. Encore fallait-il le prouver ! La question de santé joue également un grand rôle (l'expression « air pur » revient très souvent !).

Question no 8 : « Allez-vous aujourd'hui pique-niquer en forêt ? »

Oui 12 0/0

Non 88 0/0

Le pourcentage des oui correspond à celui des promeneurs qui vont en général en forêt pour pique-niquer (13 0/0).

Question no 9 : « Que préférez-vous ? »

Type de forêt	Avec buissons	Sans buissons
Forêt de résineux	22 %	10 %
Forêt de feuillus	15 %	7 %
Forêt mélangée	36 %	10 %

Selon l'expression qui revient dans un grand nombre de questionnaires, le public recherche surtout « la forêt naturelle » !

Question no 10 : « Quel type de chemin préférez-vous en forêt ? »

Chemin goudronné	11 %
Chemin forestier	45 %
Sentier	44 %

Le bitume est mis au pilori, et le pourcentage en faveur des sentiers mérite qu'on prête attention à cette tendance.

Question no 11 : « Et les chiens ? »

En liberté	56 %
En laisse	44 %

De nombreuses personnes précisent : « En liberté surveillée ».

Question no 12 : « Pour diverses raisons, le service forestier installe des barrières et des clôtures. Cela vous dérange-t-il ? »

Indifférents	35 %
Oui	17 %
Non	48 %

Le grand public ne sait peut-être pas toujours le pourquoi de telles entraves à sa liberté.

Question no 13 : « Selon votre goût, l'équipement touristique de nos forêts est-il adapté aux conditions actuelles ? »

Équipement	Suffisant	Insuffisant	Inutile
Bancs	59 %	34 %	7 %
Places de pique-nique	55 %	31 %	14 %
Fontaines	37 %	59 %	4 %
Emplacements pour feux	43 %	41 %	16 %
Places de jeux	55 %	35 %	10 %
Refuges	33 %	59 %	8 %
Signalisation des chemins	61 %	38 %	1 %
Installations sanitaires	30 %	56 %	14 %
Poubelles	39 %	59 %	2 %
Chemins équestres	60 %	19 %	21 %
Pelouses	53 %	20 %	27 %
Places de parc	52 %	30 %	18 %

Sont jugés insuffisants: refuges, fontaines, poubelles et installations sanitaires.

Les chemins équestres et les pelouses peuvent être considérés comme inutiles. Les avis sont partagés quant à l'utilité des emplacements pour feux.

Concernant les places de parc, il aurait fallu préciser à « l'intérieur » ou à « l'extérieur » de la forêt.

Question no 14: « Avez-vous d'autres désirs ou propositions à formuler? »

Le 28% des personnes interrogées ont complété leur questionnaire par des remarques personnelles. Ce pourcentage aurait été encore plus élevé si l'espace mis à leur disposition avait été plus grand. Ces commentaires doivent traduire assez bien l'opinion du grand public sur certains problèmes du tourisme en forêt.

5.4 Conclusions

Le dépouillement de ce sondage nous a permis de faire quelques constatations intéressantes. Ces chiffres s'appliquent évidemment à une forêt typiquement urbaine et il faudrait attendre les résultats d'une enquête générale pour savoir si les goûts des promeneurs de Sauvabelin correspondent aux désirs du public en général.

Quant à la forme et au contenu du questionnaire on peut souligner les points suivants (voir fig. 3):

- Une présentation graphique n'effraie pas le public. Elle augmente sensiblement la précision des réponses et facilite le dépouillement.
- La manière de poser les questions joue un très grand rôle sur la qualité des réponses. En les rédigeant, il ne faut pas perdre de vue les exigences du dépouillement.

5.5 Propositions pour une enquête générale

Ces propositions sont basées sur l'expérience des Bois de Sauvabelin et sur le rapport interne du Service cantonal des forêts du Canton de Vaud (28).

L'étude de la demande pourrait se faire de la manière suivante:

- a) Choix des points de distribution et de comptage.
Ce point mériterait une étude approfondie. Pour un périmètre d'étude d'une certaine étendue, une solution statistique (système de quadrillage) donnerait certainement de meilleurs résultats qu'un « verrouillage » imparfait des voies d'accès.
- b) Distribution d'un questionnaire à tous les usagers de la forêt (voir fig. 3).
On peut compléter cette distribution par une série d'interviews directs. En effet, il n'est pas certain que toutes les catégories de promeneurs réagissent de la même manière vis-à-vis du questionnaire.
- c) Dépôt d'un questionnaire sur le pare-brise des voitures dont le propriétaire est absent.
- d) 1 comptage des voitures avec relevé du numéro et de l'origine.

- e) 1 description des lieux.
- f) 1 relevé des accès.
- g) 1 relevé des dégâts par les promeneurs.

Les problèmes de distribution, de restitution et de dépouillement doivent faire l'objet de soins particulièrement attentifs. Vu la complexité du questionnaire et des comptages, il vaudrait la peine d'utiliser l'emploi de cartes perforées (procédé Mark-Sensing).

En complément et pour déterminer l'importance des moyens de transport publics, on pourrait également effectuer une enquête spéciale dans certaines lignes de bus, trams ou chemins de fer.

6. Synthèse de l'offre et de la demande

Toutes les données recueillies dans l'étude de l'offre et de la demande serviront à faire une synthèse du tourisme en forêt dans le cadre du périmètre d'étude choisi.

Cette synthèse devrait avoir pour but :

- 1° Définitions de certaines caractéristiques : importance des différentes formes du tourisme, nature et intensité de la fréquentation touristique, profondeur de pénétration des promeneurs en forêt, etc...
- 2° Etablissement d'un plan d'aménagement touristique des forêts de la région choisie.

7. Plan d'aménagement touristique

7.1 Généralités

Le plan d'aménagement touristique est basé sur un certain nombre d'options, soit :

- Le but final de l'aménagement est de favoriser au maximum la rencontre de l'offre et de la demande touristiques.
- La forêt est prise dans son contexte actuel. Comme le signalent Rivailon (21) et Robert (22), il est très dangereux de vouloir jouer à l'architecte paysagiste et de remodeler les paysages à sa guise.
- La priorité doit être donnée en premier lieu aux zones dont la vocation touristique est déjà une réalité.
- En zone urbaine, chaque m² de forêt doit être défendu coûte que coûte.

7.2 Différenciation des fonctions récréatives de la forêt

Le potentiel touristique n'étant pas le même pour toutes les forêts, nous proposons la classification suivante :

- a) Forêt-parc (zones urbaines)
- b) Forêt d'accueil (zones suburbaines)
- c) Forêt-site
- d) Forêt traditionnelle

Cette classification n'a rien de schématique, elle peut varier d'une région à l'autre.

Nous allons analyser très sommairement les caractéristiques et les exigences de chacun des types mentionnés.

ad a) Forêt-parc

L'équipement d'une forêt-parc devrait répondre aux conditions suivantes :

- Création d'une ou plusieurs places de parc à l'entrée de la forêt.
- Circulation interdite aux véhicules motorisés.
- Suivant l'expression d'un ingénieur forestier vaudois, il faut doter la forêt-parc d'un réseau de desserte pour poussettes ! Les chemins forestiers traditionnels (non goudronnés !) seront donc complétés par une série de sentiers touristiques. Il faut prêter une attention particulière au problème de la signalisation.
- Un nombre suffisant de bancs (à chaque banc sa poubelle !).
- Quelques fontaines judicieusement réparties.
- Un ou deux petits refuges complétés par des places de pique-nique.
- Une place de jeux pour enfants. Celle-ci devrait être construite de préférence en matériaux naturels.
- Des installations sanitaires (!).

Il ne suffit pas de créer des forêts-parcs, encore faut-il qu'elles attirent la foule des promeneurs. Chaque complexe devrait donc posséder un pôle suffisamment attractif (lac, parc aux biches, tour-observatoire, sentier d'enseignement, etc...).

Notons encore que la forêt-parc implique un entretien et une surveillance constante.

Aménagement sylvicole : Pour chaque forêt-parc, il faut trouver un équilibre sylvo-touristique (21, Rivaillon). La proportion des surfaces ouvertes et soustraites au public dépendra du degré de la fréquentation.

ad b) Forêt d'accueil

La forêt d'accueil est vouée essentiellement au tourisme motorisé. Dans une zone de ce genre, le but d'un équipement n'est pas d'amener la forêt à un degré de saturation, mais au contraire de lui donner la possibilité de « digérer » la foule des promeneurs.

Équipement touristique

La place de parc en est l'élément essentiel. L'implantation de telles installations demande une bonne connaissance des points de fréquentation. Il est en effet, inutile de multiplier les équipements de ce genre dans une région, où le besoin ne s'en fait pas vraiment sentir.

Ces places de parc entourées d'une zone-tampon ont pour but de fixer les automobilistes et de préserver le reste des peuplements. A partir de ces

points d'attache, il est nécessaire de créer un réseau de promenades circulaires d'une demi-heure à trois heures.

Aménagement sylvicole

Dans la forêt d'accueil, les notions de rendement et de récréation sont parfaitement conciliables, sauf dans les zones de parking. Les interventions culturelles devraient, tout au plus, tenir compte du caractère esthétique de certains peuplements, de sauvegarder ou d'introduire certaines essences caractéristiques.

ad c) Forêt-site

A notre avis, le terme de forêt-site devrait s'étendre à tous les complexes forestiers qui englobent des réserves naturelles, des zones dignes de protection, etc...

Dans ces régions, l'équipement touristique devrait se réduire presque uniquement en un réseau de chemins pédestres. La fonction de protection ne modifiera guère les méthodes sylvicoles traditionnelles. Elles devront simplement tenir compte des facteurs qui régissent certaines réserves naturelles (marais, tourbières, etc...).

7.3 Conclusions

Nous ne prétendons nullement avoir fait le tour des problèmes posés par l'aménagement touristique des forêts.

Une classification des forêts entraîne une classification du rendement. Cela signifie, en clair, que la propriété forestière doit supporter de nouveaux sacrifices dont la collectivité est la seule bénéficiaire. Nous ne traiterons dans cet article ni des statuts à donner à de telles forêts, ni des mesures à prendre pour épargner à la sylviculture des frais supplémentaires qui, il faut bien le dire, ne la concernent pas directement.

8. Éducation et information du public

Le sondage-test de Sauvabelin nous donne déjà quelques indications précises sur les réactions du public vis-à-vis de la forêt. Une chose est certaine : la grande majorité des promeneurs ne sont nullement indifférents aux problèmes forestiers. En distribuant notre questionnaire, nous avons été frappés de la réceptivité du public. Ce capital de confiance et de disponibilité est un atout que le service forestier ne devrait pas ignorer.

Les problèmes relatifs à l'éducation et à l'information du public ne doivent pas être considérés à part, ils font partie des exigences posées par le tourisme en forêt.

9. Conclusions

Avec l'évolution de la démographie, la fonction récréative de la forêt est en passe de devenir d'une actualité brûlante.

A ce difficile problème d'équilibre entre l'homme et la nature, le forestier doit répondre par une action concertée de toutes les ressources dont il dispose. A l'heure où l'on parle de planification, l'étude du tourisme en forêt ne peut plus se contenter de suppositions ou de généralités, elle devrait pouvoir s'appuyer sur des faits précis. Il n'est pas encore prouvé que ce phénomène social ait toutes les caractéristiques que l'on veut bien lui prêter.

Si cet article permettait de cerner la réalité d'un peu plus près, son but serait rempli.

Zusammenfassung

Über die Frage, ob es zweckmäßig sei, bestimmte Wälder für Erholungsbedürfnisse der Bevölkerung zusätzlich zu erschließen und einzurichten, gehen die Meinungen stark auseinander. Vom Standpunkt des Waldes betrachtet, stehen Vorurteile besonders forstpolitischer Art verschiedene Nachteile gegenüber. Die Forstleute müssen sich aber mit der Tatsache auseinandersetzen, daß besonders in der Umgebung größerer Ballungszentren der Wald sicher in noch stärker steigendem Maß als Erholungsraum beansprucht werden wird. Würde man sich dieser Aufgabe zu entziehen versuchen, bestände die Gefahr, daß die Initiative und damit die aktive Einwirkungsmöglichkeit verlorengingen. Die zweckmäßige Erschließung und Einrichtung der jeweiligen für die Aufnahme von größeren Mengen von Besuchern in Frage kommenden Wälder stellt eine Maßnahme der Waldpflege im weitern Sinne dar (Schutzfunktion der Waldpflege). Solche Maßnahmen können zwar rein gutachtlich getroffen werden. Richtiger wäre es, wenigstens für ausgewählte Beispiele, die den Rahmen der Region im Sinne der Landesplanung umfassen sollten, zu versuchen, genauere Informationen zu beschaffen. Diese haben sich auf Erhebungen über die Frequenz, die Art des Erholungsbedürfnisses und auf besondere Publikumswünsche zu erstrecken. Dabei ist zum vorneherein festzuhalten, daß die Antworten innerhalb der Fragengruppe, die sich mit Publikumswünschen befaßt, nur der forstdienst-internen Information dienen können; sie dürften keinesfalls in imperativem Sinne aufgefaßt werden. Es gibt aber Publikumswünsche, deren Erfüllung der generellen Zielsetzung derartiger Erschließungsmaßnahmen (Schutzfunktion/Waldpflege) entsprechen.

Als Mittel zur Beschaffung derartiger Informationen wurden schon verschiedentlich Fragebogen verwendet. Eine Diplomarbeit an der Abteilung für Forstwirtschaft (Waldbau), ETH, befaßte sich mit der Technik des Fragens, der Form der Fragebogen, der Art und Weise der Verteilung an die Besucher und mit den Möglichkeiten der Auswertung. Festzuhalten verdient, daß die Reaktion des Publikums bemerkenswert positiv war. Am besten fielen die Antworten auf Fragebogentypen aus, die sich des heute gut bekannten Checksystems bedienen. Bemerkenswerteste Resultate der im Sinne von Vorversuchen durchgeführten Publikumsbefragungen waren, daß das Fehlen von Brunnen, von Wetterschutzgelegenheiten, von sanitären Einrichtungen und von Möglichkeiten zur geordneten Deponierung von Abfällen am stärksten beanstandet wurde. Die Untersuchungen wurden in Wäldern der Umgebung von Lausanne durchgeführt.

F. Fischer

Bibliographie

- (1) *Bauer, L., et Weinitschke, H.*: Landschaftspflege und Naturschutz. 1964, Fischer-Verlag, Jena
- (2) *Brodbeck, Ch.*: Les multiples rôles de la forêt urbaine. *La Forêt* 1951, nos 2 et 3, p. 22 et 42
- (3) *Burger, H.*: Der Wald als Erholungsstätte und der Waldboden. *Mitt. der EAFV*, Zürich 1940
- (4) *Dürk, K.P.*: Die hygienischen Funktionen des Waldes und ihre soziologischen, ökonomischen und forstpolitischen Auswirkungen, mit besonderer Berücksichtigung des Waldes in den Erholungsreisegebieten. Verlag M. u. H. Schaper, Hannover 1965, 204 S.
- (5) *Fischer, F.*: Der Üetliberg als Erholungsgebiet. *SFZ* 1965, S. 487
- (6) *Gaspar, J.*: L'aménagement de la forêt pour le public. *Bulletin de la Société Royale Forestière de Belgique*, no 3, mars 1966
- (7) *Graf, J., et Weber, J.*: Wald und Mensch, eine Lebensgemeinschaft. J. F. Lehmanns Verlag, München 1965
- (8) *Gurk*: Mensch und Wald in der Kulturlandschaft der Zukunft. *AFZt*, nos 32 et 33, août 1964
- (9) *Jaccard, A.*: La propriété forestière face aux nouvelles tâches sociales. *La forêt*, 1964—65, no 5, p. 137
- (10) *Krebs, E.*: Wer bezahlt die Wohlfahrtswirkung des Waldes? *p. Fw.*, no 3, mars 1964
- (11) *Krebs, E.*: Neue Aufgaben, welche die Wälder des schweizerischen Mittellandes zu erfüllen haben. Aus «Wohltätiger Wald», herausgegeben von SFV, Zürich 1962
- (12) *Leibundgut, H.*: Der Wald als Erholungsraum. Verein zum Schutze der Alpenpflanzen und -tiere, 26. Band, München 1961
- (13) *Mair, N.*: Wohlfahrtsaufgaben des Waldes und die Forsteinrichtung. *AFg*, nos 3 et 4, février 1964
- (14) *Mantel, W.*: Die Bewertung von Wohlfahrtswirkungen. *AFZt*, no 33, août 1965
- (15) *Mantel, W.*: Die hygienischen Funktionen des Waldes und ihre soziologischen, ökonomischen und forstpolitischen Auswirkungen, mit besonderer Berücksichtigung der Bedeutung des Waldes in den Erholungsreisegebieten. Institut für Forst- und Holzwirtschaftspolitik der Universität Freiburg i. Br.
- (16) *Mesnil, H., et Minair, R.*: Le tourisme et la forêt dans le nord de la France. *RFF* no 7, 1963
- (17) *Müller, H.*: Die stadtnahen Waldungen von Zürich als Spaziergebiet. «Wohltätiger Wald», herausgegeben vom SFV
- (18) *Müller-Using, B., et Linden, P.*: La forêt récréative en Allemagne fédérale. *RFF*, mai 1966, p. 335
- (19) *Pfister, O.*: Der Wald als Stätte der geistigen Entspannung und Erholung. *SFZ* 1961, p. 667
- (20) *Plus*: Großraum Köln und seine Wälder. *AFZt*, nos 51 et 52, décembre 1965
- (21) *Rivaillon, P.*: Le tourisme et la forêt ou à « la recherche d'un équilibre sylvo-touristique ». *RFF*, no 4, avril 1964
- (22) *Robert, J.-F.*: Les fonctions sociales de la forêt. *La Forêt*, 1964—65, p. 126
- (23) *Ruppert, K.*: Der Stadtwald als Wirtschafts- und Erholungswald. BLV Verlagsgesellschaft, München 1960
- (24) *Ryle, G.-B.*: La forêt sociale. *The Diverse Uses of Forests. Forestry*, 36, 1, 1963, p. 3—9
- (25) *Schulte-Uentrop, A.*: Wo liegen die Grenzen für außerwirtschaftliche Forderungen der Allgemeinheit an den Waldbesitz? *AFZt*, no 41, octobre 1964
- (26) *Schweizerischer Forstverein*: Wohltätiger Wald. Zürich, Bühler Buchdruck, 1962
- (27) *Service cantonal des forêts du Canton de Vaud*: Enquête sur le tourisme. *La Forêt* 1964—65, no 7, p. 182
- (28) *Service cantonal des forêts du Canton de Vaud*: Enquête sur le tourisme en fin de semaine dans la région de St-Cergues: critique de la méthode, commentaires et suggestions. Lausanne, rapport interne 1964
- (29) *Wagar, J.-A.*: Relationships between visitor characteristics and recreation activities on two national forest areas. *U.S. Forest Service Paper. Upper Darby (Pa.)* no 7, 1963, p. 19